

**Réunion publique du Conseil de quartier Danube**  
**Le 3 juin 2010 à 19h30 à l'école élémentaire 7 rue du Général Brunet**

Réunion animée par Xavier GOLCZYK, délégué du Maire pour le quartier Danube. En présence de Roger MADEC, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement.

**Présentation du projet architectural de la parcelle Indochine / rue des Marchais (bureaux, hôtel, résidence étudiante et parkings) par les architectes**

La parcelle boulevard d'Indochine/rue des Marchais est restée inoccupée pendant très longtemps. Elle faisait partie des engagements de la précédente mandature mais le projet a été reporté pour des raisons économiques. Il y a aujourd'hui un investisseur, BNP Paribas, et un projet de qualité.

Il s'agit d'un projet mixte, comprenant des immeubles diversifiés : des bureaux, une résidence étudiante, un hôtel, des locaux commerciaux en rez-de-chaussée, un parking de 400 places. Il a vocation à s'insérer dans le quartier et à contribuer à améliorer l'animation.

L'architecture des immeubles s'inspire de la forme des HBM présents dans le quartier. Sur le boulevard d'Indochine, on a privilégié des opérations fragmentées, d'environ 50m de long, plutôt que des ensembles immobiliers trop longs et trop massifs. Les bureaux constituent la partie du projet la plus importante en termes de taille, ils permettront de réduire significativement les nuisances sonores liées au boulevard périphérique. L'hôtel sera construit en bas du terrain (il y a un dénivelé de 10m d'un bout à l'autre de la parcelle). La résidence étudiante sera située juste à côté. Elle comptera 130 chambres et aura une vocation sociale. Des commerces et un parking résidentiel de 200 places (sur un seul niveau) sont également prévus. Un ascenseur permettra aux piétons de sortir du parking directement sur le trottoir.

Trois équipes d'architectes travaillent sur le projet :

- l'atelier 2/3/4 réalise les bureaux et le parc de stationnement et coordonne l'ensemble de l'opération ;
- Manuelle Gautrand Architecture réalise l'hôtel 3 étoiles ;
- Moussafir Architectes crée la résidence étudiante.

Du sud au nord de la parcelle on trouvera :

- l'hôtel
- des locaux commerciaux en rez-de-chaussée et un restaurant
- l'entrée de la résidence étudiante avec de très nombreux emplacements vélos à proximité de la station de tramway de la ligne T3
- un jardin et d'autres emplacements vélos pour desservir les bureaux.

L'entrée des bureaux donnera sur une placette à l'angle Indochine/des Marchais, d'où montera un escalier vers la rue des Marchais.

Un restaurant-café est prévu pour les bureaux, ce qui produira une animation qualitative par rapport à des programmes de bureaux standards.

Des services et commerces seront installés au rez-de-chaussée de la résidence étudiante.

Les bus pourront desservir l'hôtel par l'arrière, entre le boulevard périphérique et les bureaux. Une piste cyclable longeant le tramway permettra d'accéder en vélo à l'ensemble immobilier.

La résidence étudiante aura une façade assez claire. Pour les bureaux, on a voulu établir un contraste entre une partie claire et une un peu plus foncée.

Les façades de l'hôtel ne seront pas tout à fait verticales afin que le bâtiment n'apparaisse pas trop massif. Un dégradé de couleurs ira du vert au bas de l'immeuble au bleu en haut pour s'harmoniser avec les arbres et le ciel.

Le permis de construire est prêt à être déposé en juin 2010. S'il est obtenu comme prévu fin 2010, les travaux pourront commencer courant 2011 et s'achever en 2013/2014.

### **Les immeubles feront combien d'étages ?**

*La hauteur des immeubles ne dépassera pas 31m, en conformité avec le PLU (Plan local d'urbanisme). Les immeubles de bureaux compteront 6 étages plus les locaux techniques. L'hôtel comptera 9 étages.*

### **Dans les architectures anciennes il y avait un toit qui protégeait les façades. Dans les architectures contemporaines les façades se salissent vite parce qu'il n'y a rien qui les protège de la pluie. Pourquoi trouve-t-on si peu de toits débordants dans les architectures contemporaines ?**

*La manière dont est constitué le règlement en termes de gabarit fait qu'on ne peut pas déborder sur la façade principale. D'autre part, le projet compte un certain nombre de terrasses végétalisées, et des panneaux solaires seront également installés sur les toits.*

### **Les bus continueront-ils de desservir le quartier quand le tramway sera là ?**

*Le PC est amené à disparaître dans la mesure où son parcours principal passe par les boulevards des maréchaux, qui seront desservis par le tramway.*

### **Quels sont les commerces qui vont s'installer ?**

*Il est trop tôt pour le dire.*

### **Des habitants expriment leur satisfaction quant au morcellement du projet en petites structures et à l'utilisation astucieuse des infrastructures, ils estiment que le projet est cohérent avec celui de Paris Nord-Est.**

*Roger Madec explique que c'est pour ces raisons que l'atelier 2/3/4 a été choisi comme coordinateur parmi trois architectes.*

## **Le Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire**

En présence de Sébastien ARVIS, chef de projet adjoint Politique de la Ville du 19<sup>e</sup>, et de Lionel SCHAEFFER, coordinateur de l'association Débrouille Compagnie.

Le pôle de l'économie sociale et solidaire de la rue de la Solidarité a été inauguré le 27 mars 2010.

Il existe en France trois grands secteurs économiques : l'économie de marché classique, à l'initiative d'investisseurs privés qui crée de la richesse et qui génère du profit ; l'économie administrée qui regroupe toutes les productions sociales, à l'initiative du public ; et un troisième secteur, celui de l'économie sociale et solidaire qui regroupe toutes les activités économiques à l'initiative d'associations de coopératives, dont l'objet est social (commerce équitable, culture pour tous, lien social, insertion professionnelle...).

L'implantation du pôle de l'économie sociale et solidaire rue de la Solidarité s'inscrit dans le cadre d'un projet politique de la Ville.

Sébastien Arvis, Chef de projet adjoint Politique de la Ville du 19<sup>e</sup>, présente l'économie sociale et solidaire comme le type d'activités à l'intersection entre le domaine économique et les préoccupations sociales, portées par des acteurs divers tels que associations, coopératives, mutuelles, etc.

Une étude de commercialité a montré qu'il fallait renforcer le tissu économique de la Porte Brunet et de la Porte Chaumont, mais qu'il serait très difficile pour un commerce, en particulier alimentaire, de s'implanter rue de la Solidarité. On a donc pensé à installer des activités économiques pas forcément commerciales.

Un appel à projets a été lancé pour l'attribution des locaux de la rue de la Solidarité à des structures d'économie sociale et solidaire. Quatre locaux ont été retenus, en partenariat avec Paris Habitat, depuis 2007. Les projets les plus à même de faire vivre le quartier ont été sélectionnés : Objectif emploi, entreprise de travail temporaire d'insertion, l'association Tram qui propose aux collégiens et lycéens la découverte de lieux d'art contemporain, la Ville des gens, association qui gère un site web associatif, culturel et participatif, et la Débrouille Compagnie. D'autres structures sont installées au n°1 rue de la Solidarité : Réseau 2000 et Réseau 19, entreprises d'insertion, Fréquence Paris Pluriel, radio associative (106.3), l'association sociale, artistique

et culturelle « Les périphériques vous parlent », et l'association Imp-actes qui œuvre pour l'éducation au patrimoine, à l'environnement et à la santé.

### **La Débrouille Compagnie**

Structure existante depuis une dizaine d'années, l'association Débrouille Compagnie est installée depuis 2007 au 4 ter rue de la Solidarité. Dans son local, elle a mis en place un certain nombre d'activités : ateliers à 1 € pour enfants et adultes du quartier, expositions de créations venant du monde entier, réalisées à partir de déchets. Elle vise à promouvoir le travail des artisans, ce qui est difficile rue de la Solidarité parce que ce n'est pas une zone commerciale. L'association espère avoir plus tard un lieu dédié à la promotion des artistes et artisans.

Avec huit salariés et un neuvième espéré bientôt, l'association contribue à l'emploi dans le quartier. Elle s'auto-finance à hauteur de 50 % environ, le reste venant d'aides à l'emploi.

La Débrouille Compagnie démarre actuellement un projet d'appui aux habitants du quartier pour le tri sélectif, avec installation de bacs adaptés dans la cuisine de ceux qui le veulent. Pour l'instant le projet est à l'étude.

**Une habitante admire le travail réalisé par la Débrouille Compagnie et regrette qu'il y ait un manque de communication autour de ses ateliers.**

*La Débrouille Compagnie fait des interventions dans les écoles et les centres d'animation. Ses membres vont essayer de mieux communiquer.*

### **Questions et remarques diverses**

**Qu'est-ce qui est prévu au 2/12 rue de la Solidarité ?**

*Il s'agit d'un projet de réhabilitation de 383 logements ainsi que des parties communes. Les travaux commencent au second semestre 2010. Chaque locataire bénéficiera d'un suivi individualisé tout au long du processus de relogement.*

**Qu'est-il prévu à la place du foyer David d'Angers ?**

*Un permis de construire pour la reconstruction d'un foyer pour migrants a été déposé, mais pour l'instant il a été refusé.*

---

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

